

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Marché de fourniture de Kits ACSA et Bénéficiaires des bovins dans les cinq Provinces d'intervention du PPCDR - BURUNDI

1. Référence de publication :

EuropeAid/130-291/M/SUP/BI

2. Procédure

Ouverte local

3. Programme

FED

4. Financement

Programme Post Conflit de Développement Rural (P.P.C.D.R.)
CONVENTION DE FINANCEMENT N° 9570 / BU (9 ACP BU 019)

5. Pouvoir adjudicateur

Régisseur du PPCDR, Coordonnateur de l'UGP du PPCDR

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

L'objet du marché est la fourniture et la livraison des Kits pour les assistants communautaires de la santé animale (ACSA) et les Bénéficiaires des bovins par le titulaire.

7. Nombre et intitulés des lots

Le marché est scindé en trois (03) lots correspondant aux effectifs prévus pour les ACSA et les Bénéficiaires des bovins tels qu'indiqués dans le tableau suivant :

➤ **Lot I : Produits vétérinaires pour bovins**

Médicaments	Substance active	Unité	Quantité
Novalgine	Analgin	Flacons de 100 cc	3.600
Oxytétracycline 20%	Oxytétracycline base	Flacons de 100 cc	3.600
Nilzan	Oxyclosamide	Bolus	7.200
Prednikel	Dexamethazone	Flacons de 100 cc	1.800
Butalex	Purvaquone	Flacons de 40 cc	1.800
Tétracycline pommade ophtalmique	Tétracycline-HCl	Tube	1.800
Triatix	Amitraz 12,5 %	Flacons de 100 cc	3.600

➤ **Lot II : Equipements vétérinaires pour bovins**

Matériel	Unité	Quantité
Thermomètre digitale	Pièce	3.600
Seringue stérilisable et non cassable (20 ml) + 2 aiguilles par seringue	Pièce	3.500
Seringue stérilisable et non cassable (20 ml) + 5 aiguilles par seringue	Pièce	200
Pulvérisateurs à dos (15-16 litres) en plastic	Pièce	150

➤ **Lot III : Blocs à lécher pour les bovins**

Libellé	Composition chimique		Quantité
Blocs à lécher de 2 kg muni d'un orifice			3.500
	Calcium	5-10%	
	Sodium	12-20%	
	Magnésium	3-10%	
	Phosphore	1-5%	

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) des États ACP et des Etats membres de l'Union européenne, ainsi qu'aux organisations internationales, tel qu'autorisée par l'instrument applicable au programme au titre duquel le marché est financé (voir rubrique 22 ci-après). Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du *Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de la CE*.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plusieurs lots. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission **de 1 800 000 BIF** pour le lot 1, **500 000 BIF** pour le lot 2, **200 000 BIF** pour le lot 3 et **2 500 000 BIF** pour l'ensemble des lots.

Ces garanties seront restituées aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties. Cette garantie sera utilisée si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans l'appel d'offres.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à **10 %** de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité; un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins disante.

13. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Période de mise en œuvre des tâches

Le délai d'exécution est de 60 jours à compter de la date de signature du contrat par le titulaire

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélections suivants seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire (basée sur le point 3 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures). En cas où le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes devront être soumises.

- Le chiffre d'affaires moyen annuel du soumissionnaire doit être supérieur à **50 000 000 BIF** pour le lot 1, **25 000 000 BIF** pour lot 2, **10 000 000 BIF** pour le lot 3 et **85 000 000** pour les trois (03) lots ;
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont, globalement, excédentaires.

2) **Capacité professionnelle du soumissionnaire (basée sur les points 4 et 5 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures)**

- Avoir la certification professionnelle appropriée pour ce contrat, telle qu'un personnel qualifié ;
- au moins deux personnes faisant partie des effectifs du soumissionnaire travaillant actuellement dans les domaines en rapport avec le présent marché.

3) **Capacité technique du soumissionnaire (basée sur les points 5 et 6 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures)**

- Le soumissionnaire doit avoir au moins effectué 3 marchés similaires pour les 3 dernières années, le soumissionnaire doit prouver par les attestations ou autres preuves de réceptions (**les procès verbaux de réceptions**).
- Le soumissionnaire doit pour les produits vétérinaires précisés la durée de péremption, elle devra être d'une année au minimum à compter de la date de réception.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, devront respecter les mêmes règles d'éligibilité et notamment de nationalité, que l'opérateur économique en question.

17. **Critères d'attribution**

Le prix.

SOUMETTRE UNE OFFRE

18. **Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?**

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>. Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour marché de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit **SOIT** par courrier recommandé (service postal officiel), à l'adresse suivante: **Régisseur du PPCDR - Avenue de Luxembourg BP 3146 Bujumbura (BURUNDI), Téléphone: (257) 22 25 77 86, Courrier électronique : masabo.callixte@yahoo.fr ou mamadoubal2003@yahoo.fr** (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site EuropeAid: <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>.

19. **Date limite de soumission des offres**

Le vendredi 13/08/2010 à 9 heures **au PPCDR**.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

20. Séance d'ouverture des offres

Le vendredi 13/08/2010 à 10 heures dans la salle de réunion de la **Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National (CELON)**, sise à Bujumbura au n° 42, bis Avenue de Grèce à Bujumbura

21. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français

22. Base juridique

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 juin 2000, tel que modifié le 25 juin 2005 et en 2008 (Annexe IV)